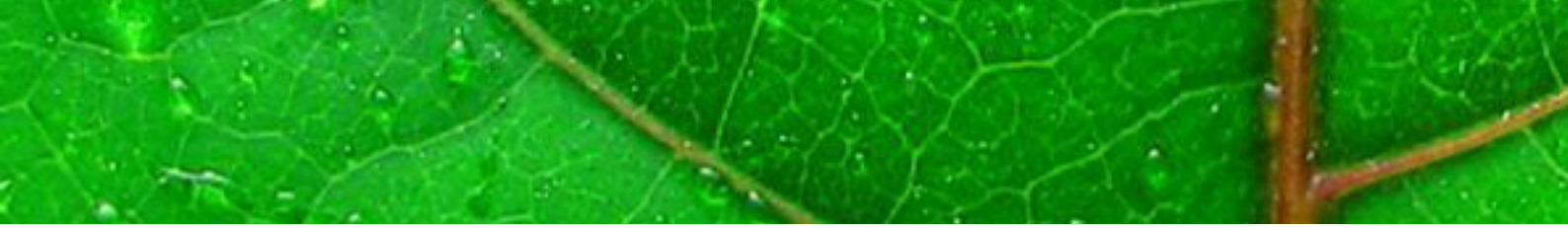

Nommés à l'Institut Universitaire de France

David Grégoire et **Gilles Pijaudier-Cabot**, enseignants-chercheurs au LFCR, ont été nommés respectivement membre **Junior** et membre **Sénior** de l'**Institut Universitaire de France** à compter du 1er octobre 2017. Félicitations à eux !

L'institut Universitaire de France (IUF) désigne un ensemble d'enseignants-chercheurs sélectionnés par un jury international pour la qualité exceptionnelle de leurs recherches, appelés *membres*, bénéficiant d'une décharge à hauteur de deux tiers de leurs charges d'enseignement, d'une prime et d'une dotation budgétaire. Il existe deux catégories de membres, les *juniors* et les *seniors*, auxquels s'ajoutent des membres invités qui sont des postes spécifiques destinés à l'invitation d'universitaires étrangers. Les membres seniors sont nommés pour cinq ans, renouvelable une fois, les membres juniors pour cinq ans non renouvelable. L'Institut Universitaire de France est constitué administrativement comme un service du Ministère de l'enseignement supérieur auprès duquel les enseignants-chercheurs qui en sont membres sont placés en délégation. (Wikipédia)